

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 05 mars 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h 45.

Présents : Mme LAFARGUE J

Mrs ADOUE D, Mr. DUPUY, Mr ADOUE A

Absent : DINNAT R

1^{er} point de l'ordre du jour : Délibération concernant le vote du compte de gestion 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2019.

Après examen et délibération le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2019.

2^{ème} point de l'ordre du jour : Délibération concernant le vote du compte administratif 2019

Madame Jacqueline Lafargue, 1^{ière} adjointe, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2019.

Après examen et délibération le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019.

3^{ème} point de l'ordre du jour : Délibération concernant le prix de vente du stère de la coupe communale

Dans le cadre de l'entretien de la forêt communale, l'ONF a réalisé une coupe de bois. Le bois résultant de cette coupe sera vendu aux habitants de la commune. Le conseil municipal après en avoir délibéré, fixe le prix de vente d'un stère à 37 €.

4^{ème} point de l'ordre du jour : Information sur l'étude énergétique des bâtiments communaux

Le chauffage de la salle des fêtes et du foyer est maintenant obsolète et défectueux. Il conviendrait de moderniser ces installations avec du matériel moins énergivore et donc moins onéreux pour le budget de fonctionnement communal.

Pour ce faire Monsieur le Maire fera faire une étude énergétique des bâtiments afin d'identifier au mieux les travaux à réaliser et bénéficier de subventions auprès des collectivités départementales et régionales.

Questions diverses : Départ à la retraite de Madame Vivés, secrétaire de mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du départ à la retraite de Madame Françoise Vivés le 30 avril 2020.

Monsieur le Maire demande aux conseillers leur accord pour attribuer à Madame Vivés une prime exceptionnelle de départ de 300 €.
Cette initiative est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.



Le Maire
Thierry POUZOL

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "Thierry POUZOL", written over the printed name.